Consultation du public 2021. Texte ANNONCE LEGALE **LOGO comité de bassin + prefecture**





CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'EAU ET LES INONDATIONS

Une consultation du public est ouverte du 1^{er} mars 2021 au 1^{er} septembre 2021 en application des articles L212-2, L566-11 et R566-12 du Code de l'Environnement.

Elle porte sur le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et son programme de mesures associé et sur le projet de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands pour la période 2022-2027.

Elle est organisée par le ministère de la transition écologique et le Comité de bassin Seine-Normandie.

Les documents soumis à consultation sont accessibles :

- pour le SDAGE: sur le site internet http://www.eau-seine-normandie.fr et aux heures ouvrables au siège de l'agence de l'eau Seine-Normandie 51, rue Salvador Allende 92 027 NANTERRE
- pour le PGRI: sur le site internet http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/consultations-publiques-r812.htm| et en version papier au siège de l'agence de l'eau Seine-Normandie 51, rue Salvador Allende 92 027 NANTERRE aux heures ouvrables et à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France 10 rue Crillon 75004 PARIS aux heures ouvrables (01 71 28 47 28 sur rendez-vous).